

**OFFRES  
18-25 ANS**

# L'ESSENTIEL POUR AGIR

**CREDIT  
COOPERATIF**

UNE AUTRE BANQUE EST POSSIBLE



En tant que banque responsable et engagée, nous avons conçu une offre groupée pour vous, **la génération qui fera le monde de demain.**

Une offre utile et solidaire à seulement **2 € par mois\***,  
**l'Essentiel Agir 18-25 ans :**



### Un compte Agir tracé

L'argent déposé finance des projets en faveur de la planète, la société ou l'économie.



### Une carte bancaire Visa Agir solidaire

Chaque retrait déclenche un microdon versé par le Crédit Coopératif à l'association de votre choix.



### Des services utiles pour vous accompagner

L'application mobile Crédit Coopératif, notamment, est votre alliée du quotidien.



### Gérez vos comptes en toute autonomie avec notre application !

Effectuez vos opérations courantes, simplifiez vos paiements en toute sécurité (Apple Pay, Samsung Pay, Paylib entre amis...).



**Intéressé ? Rejoignez-nous et devenez client !**

En ligne en vous rendant sur **www.credit-cooperatif.coop**

ou au **0 800 052 018** Service & appel gratuits

# À CHAQUE ÉTUDIANT, SON PROJET.

Pour que vous puissiez vous concentrer sereinement sur vos études, nous vous proposons des solutions adaptées à vos besoins.

## LE PRÊT ÉTUDIANT<sup>(1)</sup>

**Frais d'inscription de scolarité, équipement de votre logement, achats scolaires...**

**Montant :** de 1 500 € à 60 000 €.

**Taux préférentiel.**

**Durée de remboursement :** de 1 an à 10 ans maximum (différé compris).

Possibilité de différer le remboursement.

Sans pénalité en cas de remboursement anticipé.

Avec caution d'un parent ou d'un tiers (caution personnelle et solidaire).



## LE PRÊT ÉTUDIANT GARANTI PAR L'ÉTAT<sup>(1)</sup>

**L'État se porte garant<sup>(2)</sup> pour vous soutenir durant votre vie étudiante.**



**Montant :** de 1 000 € à 20 000 €.

**Taux préférentiel.**

**Durée de remboursement :** de 2 ans

à 10 ans maximum (différé compris).

Possibilité de différer le remboursement.

Sans pénalité en cas de remboursement anticipé.

Pas de caution d'un parent ou d'un tiers.



Pensez à vous munir d'une attestation du prêt Étudiant garanti par BPI sur le site [tokens.bpifrance.fr/login](https://tokens.bpifrance.fr/login) et prenez rendez-vous avec votre conseiller Crédit Coopératif.

### Quels sont les critères d'éligibilité ?

- Être étudiant âgé de plus de 18 ans et de moins de 28 ans.
- Être de nationalité française ou ressortissant de l'Union européenne.
- Financer un diplôme de l'enseignement supérieur français.

**Un crédit vous engage et doit être remboursé.**

**Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

(1) Offre soumise à conditions, réservée aux étudiants détenant un compte de dépôt au Crédit Coopératif, et sur présentation d'un justificatif d'inscription dans une école supérieure ou une université. Sous réserve d'acceptation du dossier par le Crédit Coopératif et après expiration du délai légal de rétractation.

(2) Prêt soumis à conditions d'éligibilité et de disponibilité de la garantie d'Etat. Renseignez-vous auprès de votre agence Crédit Coopératif. La gestion du Fonds de Garantie « Prêts Étudiants » est assurée par Bpifrance, société anonyme au capital de 5 440 000 000 € - 320 252 489 RCS Créteil - Siège social : 27-31 avenue du Général Leclerc - 94700 Cedex Maisons-Alfort.